



## renouvellement de la carte de séjour

Par **ahcia**, le **15/06/2022** à **10:21**

Bonjour mom mari ca carte de séjour de 10 ans va expirer la caf me demande le document du renouvellement de la carte pour l instant il n'est pas oparti la renouvelle moi je suis francaise lui algerien que risque t on ci il la renouvelle pas par rapport à la caf par rapport a mes allocations familiales j ai 4 enfants je sais que la premiere fois qu il la renouvelé j ai du lui signé un papier étant donné je suis francaise mais maintenant après tant d'années en france depuis 2001 il ne ma jamais aidé financièrement ou par rapport aux enfants je ne veux plus qu il est la carte de séjour de 10 ans peut etre celle de 1 an ou qu il lui renouvelle meme pas puisque c'est moi qui fait tout il me sert à rien juste un poid peut on la lui refusé et peut on le renvoyé au bled ou qu est ce qu il se passera pour lui sachant quil travail à mi temps merci pour votre réponse

Par **youris**, le **15/06/2022** à **10:45**

bonjour,

pour éviter le renouvellement du titre de séjour de votre mari, vous informez votre préfecture, qu'il n'y a plus de vie commune avec votre mari.

vous pouvez envisager le divorce pour altération définitive du lien conjugal si la vie commune a cessé depuis au moins 1 an.

salutations